

EXERCICE 2022

CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Séance du 11 octobre 2022

DÉLIBÉRATION n°2022-16

Le conseil académique s'est réuni le mardi 11 octobre 2022 en séance plénière, sur convocation de la Présidente du conseil académique, adressée le jeudi 29 septembre 2022.

Point de l'ordre du jour :

6. Désignation de membres à la section disciplinaire

.....

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université,

Exposé de la délibération :

Suite à des évolutions dans la composition du conseil académique (mutations, promotions, retraites), il y lieu de procéder à de nouvelles désignations afin de pourvoir les sièges vacants.

Après en avoir délibéré, le conseil académique procède à la désignation suivante :

1. Section disciplinaire compétente pour les étudiants :

- 1 siège de professeur des universités femme à pourvoir : aucune candidature n'a été proposée.
- 1 siège de professeur des universités homme à pourvoir : aucune candidature n'a été proposée.
- 2 sièges pour les autres enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs hommes à pourvoir : aucune candidature n'a été proposée.

2. Section disciplinaire compétente pour les enseignants-chercheurs et les enseignants :

- 1 siège de professeur des universités homme à pourvoir : aucune candidature n'a été proposée.
- 1 siège de maître de conférences homme à pourvoir : M. Frédéric Chateignier a déposé sa candidature en séance.

Nombre de membres constituant le collège :	19
Nombre de membres participant à la délibération :	14
Majorité requise :	Majorité simple
Blancs :	0
Abstentions :	0

Candidats :	Nombre de voix :
Frédéric CHATAIGNIER	14

En conséquence, Monsieur Frédéric CHATEIGNIER est désigné membre de la section disciplinaire.

Pièce jointe :

- néant.

Fait à Tours, le
La Présidente,



Sylvie Humbert-Mougin

Classée au registre des délibérations du conseil académique, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques	Délibération publiée sur le site internet de l'université le : 26/10/2022 Transmise au recteur le :
---	--